RECENSEMENT DES JEUNES GENS DE LA CLASSE 1945

La Préfecture Régionale communique :

Tous les jeunes gens de nationalité française, sans distinction, à l'exception de ceux travailleurs détenteurs de la carte d'identité de mineur, nés entre le 1er janvier 1925 et le 31 décembre 1925, résidant à la date du recensement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, devront se présenter à la Mairie de leur résidence, pour se faire recenser.

Ils devront être porteurs de leur carte d'identité, de leur carte d'alimentation, de leur certificat de travail ou d'une attestation d'emploi légalisée, authentifiée par un bulletin de paie ou de traitement datant de moins d'un mois.

Les opérations du recensement auront lieu du 19 au 27 mai inclus, dans toutes les communes.

Les jeunes gens ayant satisfait aux obligations du recensement recevront un certificat dont ils devront être constamment porteurs et dont la présentation sera exigée en diverses circonstances et en particulier lors de la visite médicale.

Les sanctions prévues par la loi du 4-9-42 (article 121) et par la loi n° 433 du 11 Juin 1943 sont applicables aux jeunes gens qui ne se seront pas soumis durant la période indiquée ci-dessus aux obligations du recensement.

Tous les jeunes gens recensés seront soumis à une visite médicale de sélection dont les lieu et date seront indiqués ultérieurement.

LES CONCOURS AU CONSERVATOIRE DE LILLE

Les élèves sont informés que les examens d'admission étant supprimés, les concours de fin d'année auront lieu à la date ci-dessous, et après : Lundi 22 mai à 9 h. : Solfège supérieur (7 cl.) ; Mardi 23 mai à 9 h. : Solfège préparatoire (5 cl.) ; Mercredi 24 à 9 h. : Solfège élémentaire (2 et 3 cl.) ; Jeudi 25 mai à 9 h. : Instrument à vent (cuivres) ; à 15 h. : Violoncelle et Contrebasse ; Vendredi 26 à 9 h. : Instrument à vent (bois) ; à 14 h. 30 : Chant ; Samedi 27, à 9 h. : Piano supérieur ; Mardi 30, à 9 h. : Piano préparatoire ; à 14 h. 30 : Alto et Violon ; Mercredi 31 à 9 h. : Jugement Harmonie ; à 11 h. : Orgue.

Suralimentation
LES FARINES
Délis Bléor
C'EST UN PRODUIT DE LA GERBE D'OR LILLE

BONS D'ACHAT « PRIORITAIRES SINISTRES » POUR ARTICLES TEXTILES

Tout commerçant détenant en stock les articles nécessaires doit satisfaire en priorité absolue, et nonobstant tout engagement antérieur, les demandes appuyées de bons d'achat dits « prioritaires sinistrés ».

Au cas où les articles demandés n'existeraient pas en stock, les commandes dont il s'agit doivent être enregistrées par le commerçant si les porteurs de bons le demandent.

Les commerçants auxquels ces commandes sont confiées ont l'obligation de les transmettre dans les dix jours aux fournisseurs de leur choix.

Les confectionneurs et bonnetiers saisis de telles commandes doivent en assurer l'exécution dans les vingt et un jours ou, s'ils ne peuvent pas en mesure de respecter ce délai, retransmettre dans les quarante-huit heures de leur arrivée au Bureau régional d'organisation dont ils dépendent les commandes qui leur sont parvenues.

Les Bureaux d'organisation compétents distribuent, entre leurs ressortissants, les commandes qui leur sont retransmises.

Toute commande acceptée doit être exécutée dans les vingt et un jours suivant la notification faite par le Bureau régional d'organisation.

Chaque fois que le situation des stocks rend cette mesure nécessaire des avances de bons spéciaux « prioritaires sinistrés » peuvent être accordées par le directeur du Bureau régional de répartition du textile, aux détaillants proposés, d'un commun accord, par l'Inspection Générale du Rationnement et le Bureau régional d'organisation du commerce.

Les détaillants doivent à l'aide de cette avance de bons, constituer un stock réservé à la satisfaction immédiate des besoins des sinistrés, dans les conditions qui leur seront fixées par le directeur du Bureau régional de répartition du Textile.

Tisane des Pères Célestins
LAXA-DÉPURATIVE
TOUJOURS AUSSI LAXATIVE QU'AGREABLE !

SYNDICAT UNIQUE DES COIFFEURS-EMPLOYEURS

Lundi 2 eu lieu, à Lille, une réunion dont le but était la désignation de la Commission administrative du Syndicat Unique des Coiffeurs-Employeurs.

Mlle Jardin, inspectrice du Travail, représentait M. le Préfet, empêché ; M. Philippo, chargé de mission de l'Office des Comités sociaux, était présent ainsi que le président de la Chambre des Métiers.

Ont été désignés : président : M. Bouriat, de Lille ; vice-présidents : MM. Vandeseveren, de Roubaix ; Lemain de Tourcoing ; Pollet de Dunkerque ; secrétaire général : M. Manginiers, de Roubaix ; secrétaire : M. Wattine, de Lille ; trésorier ; M. Mardet, de Tourcoing, et trésorier adjoint : M. Garnier, de Lille.

TIRAGES FINANCIERS

CANAL DE PANAMA

Le numéro 1.261.614 gagne 250.000 fr.
Le numéro 520.354 gagne 100.000 fr.
Le numéro 1.369.168 gagne 10.000 fr.
Le numéro 873.694 gagne 5.000 fr.

Les cinq numéros suivants gagnent chacun 2.000 francs : 777.363 1.370.948 894.017 1.525.993 959.840

ECHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Mercredi 17 mai 1944.
Soleil : lever à 6 h. 09 ; coucher à 21 h. 26.
Aujourd'hui : Saint-Pascal ; demain : Saint-Venant.

LA PLUS VIEILLE MARQUE FRANÇAISE de teintures a été lancée par les Ets RICHTER à Lille
TEINTURES et sachets à raviver
la HIRONDELLE
donnent aux tissus une vie nouvelle

TOURCOING

Avis important aux sinistrés victimes des bombardements des 11 et 13 Mai 1944

Le député-maire fait connaître à ses concitoyens sinistrés qu'ils peuvent formuler dès maintenant une demande de secours en première urgence.

Conditions à remplir. — Peuvent prétendre aux secours d'urgence, quelle que soit leur situation de fortune, les personnes dont le domicile est rendu inhabitable par un acte de guerre.

Un logement est considéré « habitable » dès lors qu'il ne présente aucun danger à l'occupation et assure le couvert et le chauffage, même si les vitres et les volets en sont brisés.

Montant des secours. — Le montant des secours est de : 1.500 fr. par personne (dont un premier acompte de 1.000 fr.) pour les sinistrés totaux ; 1.000 fr. par personne pour les sinistrés partiels.

Sont considérés comme sinistrés totaux les personnes qui ont perdu la totalité de leur mobilier.

Réception des demandes. — Les demandes se secours peuvent être déposées au bureau ed bienfaisance, tous les jours ouvrables, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 à 17 heures.

Se munir du livret de famille et des pièces d'identité

AMATEURS DE CHAMPAGNE !

Une fois de plus, la Champagne a besoin de vous. Elle a besoin pour loger ses vins, de plusieurs millions de bouteilles.

En présence de la situation (approvisionnement insuffisant en bouteilles neuves, livraisons forcément limitées), les marques de Champagne groupées au sein du Comité interprofessional du Vin de Champagne se trouvant dans l'obligation de récupérer, par une nouvelle campagne d'échange « 4 contre 1 », les bouteilles vides qui doivent recevoir la récolte 1943.

Du 1er avril au 31 août 1944, apportez à votre fournisseur habituel vos bouteilles champenoises vides en bon état. Contre remise de 4 de ces bouteilles, vous pourrez acheter aux prix réglementés, une bouteille de champagne d'une de vos marques préférées, qui vous sera livrée en priorité absolue, au mieux des possibilités de transport et en tous cas avant le 31 décembre 1944.

Hâtez-vous de participer à cet échange, car le contingent disponible pour cette année, risque d'être absorbé en grande partie pendant la campagne « 4 contre 1 ».

Amateurs de Champagne, les difficultés actuelles ne dureront pas indéfiniment. Cette année encore, nous vous demandons un effort qui peut vous sembler lourd aujourd'hui mais que, plus tard, vous estimerez léger, lorsque dans quelque 4 ou 5 années, vous pourrez boire, sans restriction, le millésime 1943, qui, grâce à vous, aura été mis en bouteilles en temps voulu.

CHAMPAGNE QUAND MEME !

Motion à l'occasion des récents bombardements

Dans sa séance du 12 mai, la Chambre de Commerce, sur la proposition de M. Jules Joire, président, a adopté la motion de sympathie suivante à la population à l'occasion des récents bombardements :

« La Chambre de Commerce de Tourcoing, réunie le 12 mai 1944, adresse l'expression de sa sympathie à la population si cruellement éprouvée par les récents bombardements et s'associe au deuil des familles tourquennoises si lourdement frappées, particulièrement de celles dont des membres ont été victimes de leur devoir professionnel au cours de leur travail.

» Elle exprime son admiration pour l'énergie, la dignité et le sang-froid avec lesquels la cité a accepté cette épreuve nouvelle.

» Elle félicite les œuvres de solidarité de la promptitude et de l'efficacité des secours qu'elles ont apporté pour soulager matériellement et moralement les familles nécessiteuses »

Aux « Loisirs Littéraires et Artistiques »

Sous la présidence de M. Elie Bordes, les « Loisirs littéraires et artistiques » ont tenu, dimanche à 15 h. 30, leur réunion mensuelle, le conférencier n'ayant pu être décommandé à temps.

« L'amour dans la littérature », tel était le sujet qu'avait choisi M. Marc Choquet, de la Société des Poètes Français. Nul n'était mieux place pour traiter ce sujet que le poète du « Jardin d'Amour ». Après avoir donné une définition objective de l'amour, M. Marc Choquet passa en revue toutes ses manifestations : antique, platonique, romantique, passionné, etc., en illustrant son exposé par des exemples tirés des grandes œuvres de la littérature. Les personnages défilèrent ainsi devant l'auditoire dans leur gloire de légende : Petrarque et Laure, Roméo et Juliette, Paul et Virginie, Tristan et Yseult et combien d'autres !

M. Elie Bordes remercia le conférencier qui avait été vivement applaudit. En ouvrant la séance, M. Pol Pierret, président, annonça qu'une quête serait faite en faveur des sinistrés tourquénois.

Ici, Radio-Paris
GRANDS CONCERTS PUBLICS
CYCLE BEETHOVEN
Direction :
WILLEM MENGELBERG
JEUDI 18 MAI,
de 19 h. à 21 h.
— Ouverture Egmont
— Concerto en ut majeur pour piano et orchestre
— 1re Symphonie en ut majeur Op. 21
Retransmission depuis le
Théâtre des Champs-Elysées
Longueurs d'ondes : 280m,9 et 312,8

Sociétés et Comités

ARTISANS ET ARTISANES. — Le Comité d'Action Artisana de Tourcoing et ses cantons organise sa permanence mercredi de 14 à 18 h., à l'annexe de l'Institut Colbert, 39, rue du Hase. Pour renseignements et conseils pour tout ce qui concerne l'Artisanat. Renseignements aux Artisans sinistrés.

Camouflez vos lumières
Dans la nuit du 16 au 17 Mai le CAMOUFLAGE ABSOLU EST OBLIGATOIRE de 21 h. 25 à 6 h. 5.

ETAT CIVIL

Naissances. — Fredy Dhellemme, rue Strasbourg, 40 ; Jacques Penoll, dom. Lannoy, né rue Ursulines, 46 ; Patrick Marie Dewisme, rue Ursulines, 56 ; Maurice Farret, rue Dragon, 162 ; Joëlle Thorez, rue Bourrogne, Pav. 5, App. 31 ; Daniel Deroo, rue Bourgogne, Pav. 6, App. 409.

Publications. — Gilbert Decencmacker, terrassier, rue du Rollelet, 476, et Hilberte Delmur, rémouleuse, rue du Rollelet, 478 ; Fernand Devillers, mécanicien à Roubaix, et Marcelle Gilbertux, empl. rue Jules Imp. Catteau, 3, Henri Bonin, tisseur, rue Pontaliès, 97, et Marie Liard, s.p., rue de l'Alma, 8 ; Paul Hennekens, domestique, rue Arago, 47, et Zélie Spebrouck, frengeuse, place Phelempins, 4 ; Jean Behmenz, magasinier, rue La Rochelle, 151, et Valentine Leclercq, doubleuse, rue Sainte-Barbe, 43 ; Emile Deruyter, bûcheron, rue Bolly, 67, et Lucienne Crombez, bobineuse, rue d'Athènes, 91.

Décès. — Clara Desrumeaux, 88 ans, s.p., cél., rue d'Havré ; Louis Baulé, 76 ans, e.p., dom. Wallrelos ; René Debaere, 23 ans, cantonnier, rue Tougnet, 848 ; René Descamps, 65 ans, jardinier, rue de Lille, 205 ; Hortense Vienne, 81 ans, s.p., div. Emile Corbeau, dom. rue Moulin-Fagot, 70 ; Jeanne Delfour, 74 ans, s.p., veuve François Lemoine, rue Haute, 10 ; Alexandre Cailly, 58 ans, visiteur S.N.C.F., dom. Saint-André ; André Blieck, 20 ans, journalier, rue Roubaix, 19.

INDIGESTES
ce sont les mets que vous êtes souvent forcé d'avaler. Pour les faire "passer" et éviter des crampes, maux de tête, lourdeurs après les repas ou un excès d'acidité souvent néfaste, prenez, après chaque repas, une petite dose de poudre ou quelques comprimés de Magnesie Bismurée. Visa N° 1463 P. 40431

HALLUIN

L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR LE RELEVEMENT DE LA MORALITE PUBLIQUE

Cette association d'intérêt public tenait dimanche 14 mai, à 11 h. 30, en la salle du Café du Lion d'Or, place de l'Eglise, sa première assemblée générale que présidait M. Louis Huard, entouré des membres de la commission administrative.

Après avoir remercié la nombreuse assistance, M. Huard donna lecture du rapport d'activité de cette formation après une année d'existence, ayant été formée le 13 mai 1943. Du rapport détaillé et précis il ressort que la ligue, qui compte actuellement 125 adhérents, a conformément à son but, entrepris une campagne sévère contre l'immoralité par l'introduction d'interventions énergiques pour l'enlèvement des projections cinématographiques et une surveillance serrée des cafés qui favorisaient l'immoralité, surtout parmi les jeunes, et le contrôle des programmes des spectacles.

Il fut en particulier préconisé des mesures pour assurer la collaboration des jeunes en faveur de la campagne engagée pour la lutte contre l'immoralité publique.

Ensuite eut lieu l'examen et l'approbation des comptes de l'exercice 1943.

Enfin il fut procédé à l'élection des membres du comité de vigilance.

Un échange de vue pratique clôtura cette importante assemblée plénière

L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES

Dimanche, à 9 h., a eu lieu à la Mairie, dans la salle des mariages, l'assemblée constitutive de l'Association de Familles d'Halluin. Des statuts et un règlement intérieur furent soumis à l'approbation des membres présents. Il fut procédé, au scrutin secret, à l'élection du Comité. Nous publions les résultats de ce vote, qui fut faite au suffrage familial

Ont été élus : Mmes Champion, Chibrac, veuve Delobel-Lepers ; MM. Gilbert Declercq, Julien Declercq, Pierre Defretin, Henri Delafosse, Joseph Delattre, Michel Desplanque, Pierre Desprez, Paul Faidherbe, Albert Guilbert, Léon Saint-Venant, Jean Sion fils, Joseph Vangaavaren, Maurice Vanhaist, Félix Vanmoorbeke, Henri Vanrysselberghe, Adrien Vandenbere et Nestor Wanquet. Toutes les catégories sociales sont représentées dans ce Comité.

Les 20 membres du Comité choisirent ensuite leur bureau. Ce dernier se présentera comme ceci : **Président** : M. Pierre Desprez ; **vice-présidents**, MM. Pierre Defretin et Jean Sion ; **secrétaire** M. Michel Desplanque ; **trésorier**, M. Léon Saint-Venant.

La nouvelle association lance un cordial appel à tous les chefs de famille de la ville pour qu'ils viennent en très grand nombre se grouper autour d'elle. S'adresser, pour renseignements et inscriptions, à la « Maison de la Famille », 4, rue de l'Eglise.

La confirmation. — La cérémonie de la confirmation qui devait avoir lieu le mercredi 17 mai, en l'église Saint-Hilaire, en raison des circonstances actuelles est remise à une date ultérieure

Consultation des nourrissons. — Elle sera pratiquée mercredi 17 mai, aux heures habituelles, rue G.-Desmettre.

Permanence municipale. — Le Mercredi 17 Mai, à 17 h. 30, permanence des Conseillers municipaux à la Mairie, salle des Mariages.

Aux chômeurs. — Ce Mardi 16 Mai, pointage des chômeurs de 15 à 16 heures, au local, rue Gve Desmettre.

Bons textiles. — Remise de bons d'articles textiles et vêtements, ce mercredi, de 10 h. à midi, pour les numéros affichés à la Mairie.

Paiement des allocations de chômage. — Mercredi 17 mai, de 10 à 11 heures.

Etat Civil. — Naissance : Claudine était servie par deux jeunes moniteurs de la société et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'Abbé Basquin, Curé.

Les membres se réunirent à 12 h. 15 en la Maison des Œuvres, place de la Délivrance et tour à tour M. l'Abbé Desruques, M. l'Abbé Basquin, M. Joseph Motte, prirent la parole pour remercier et féliciter les dirigeants et les sociétaires d'avoir su conserver, malgré la période difficile une société si vivante.

Cette réunion se termina par la distribution des lots du concours individuel qui eut lieu dernièrement.

Distribution des bons de vêtement. — A la mairie, pour les personnes ayant déposé une demande une date une partie en avril, dans l'ordre suivant :

Vendredi 19 mai, de 9 h. à 11 h. 30 de 1 à 1.000 ; de 14 à 16 h. 30, de 1.001 à 2.000.

Samedi 20, de 9 h. à 11 h. 30, de 2.001 à la fin.

Se munir de la carte de textile.

Prochaine inscription le 2 juin.

Consultation de nourrissons. — La consultation qui devait avoir lieu le 18 est reportée au 25 Mai, en raison des fêtes de l'Ascension.

Etat Civil. — Naissance : Jean-Pierre Verraest, 152, rue de Lille.

T'Egalité
de Roubaix-Tourcoing

Van Eslande, 72, rue du Docteur Pierchon.

RONCQ

UNE REUNION DES PRISONNIERS RAPATRIES

Samedi soir, au « Café de la Tête d'Or », à 19 h., s'est tenue une réunion générale du Centre d'entraide des prisonniers rapatriés, sous la présidence de M. Robert Devos, président responsable.

M. Robert Devos remercia les quarante camarades présents à la réunion, regrettant qu'un grand nombre d'autres rapatriés de Roncq restent à l'écart, ne pensant plus aux camarades restés dans les Stalags. Il rappelle le but du Centre d'entraide : entretenir et étendre les liens de camaraderie qui unissaient les prisonniers dans les camps ; assurer une liaison avec les autorités encore en captivité ; prêter son concours aux œuvres sociales qui envoient des colis aux prisonniers ou qui s'intéressent aux familles de ceux-ci et soutenir les rapatriés sans travail.

Il énumère ensuite l'activité du Centre d'entraide et donne un compte rendu des résultats financiers. C'est ainsi qu'une somme de près de 5.000 francs est réservée au Pécule des prisonniers roncquois. La collecte de vêtements chauds faite en 1943, a permis l'achat de près de 10.000 francs d'articles textiles, qui furent remis pour l'envoi dans les colis aux prisonniers. Le groupe a prêté son concours à diverses initiatives en faveur des prisonniers et des familles, et le Comité local d'assistance aux prisonniers de Roncq a reçu plus de 10.000 francs en 1942-43, pour contribution aux frais de l'envoi des colis. Une somme de 1.100 francs a été distribuée, dernièrement, aux enfants de prisonniers faisant leur communion solennelle et diverses sommes ont été également remises à des camarades rapatriés, malades ou sans travail, etc.

L'activité et l'œuvre de la « Famille du Prisonnier de Guerre » a été ensuite développée par M. Chariat. Le chiffre total des dépenses à fin avril se monte à 1.250.431 fr. 35. La « Famille du Prisonnier » s'efforce de remplir son rôle aussi impartialement que possible et dans l'intérêt des familles, et le rapport termina en faisant appel aux rapatriés et surtout aux délégués de quartiers, pour faire connaître à la F. D. P. les cas malheureux à secourir, à leur connaissance.

M. Adrien Dialaire entretient ensuite l'assistance de la formation de trois équipes « prisonniers » de Défense passive. Puis M. Devos donne des directives en vue d'une prochaine initiative en faveur des prisonniers et spécialement pour la contribution aux frais des colis.

La Fête Jeanne d'Arc. — En l'église St-Piat, dimanche à 10 h., avait lieu une grand-messe solennelle en l'honneur de Jeanne d'Arc. La Société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » était présente et son drapeau avait pris place dans le chœur. La messe fut célébrée par M. l'abbé Bertholoot, vicaire, et le sermon de circonstance prononcé par M. l'abbé Ghillebaert, aumonier de la gymnastique. Une nombreuse assistance était présente à cette cérémonie qui se termina par un chant à « Jeanne d'Arc », interprété par la Chorale-St-Piat.

Pour les sinistrés. — Les mouvements ouvriers chrétiens remercient la population pour la générosité qu'elle a montrée lors de la collecte au bénéfice des sinistrés. Celle-ci a rapporté plusieurs lits, feux, chaises, tables, 1.500 kilos de vêtements de tous âges, 500 kilos de pommes de terre et 150 kilos de légumes secs. De plus, il a été recueilli une somme de 15.004 fr. 50.

Tous ces dons ont été envoyés à Lille, pour être distribués aux sinistrés. Pour eux, merci.

REPORTAGE ILLUSTRÉ DANS
Signal
N° 7
Nouvelle Présentation : Couverture en couleurs
7 frs. EN VENTE PARTOUT

LINSELLES

Un vol de lapins et de canards. — Une plainte vient d'être déposée par un cultivateur, M. Louis Billard, demeurant au hameau du Blaton à Linselles pour vol de cinq gros lapins, deux cannes et un canard. Vol commis dans la nuit du 13 au 14 mai. La préjudice se monte à plus de 2.000 fr. Enquête ouverte par M. le commissaire de police de Roncq

MOUVAUX

La société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » fête sa patronne. — Les sections masculine et féminine de la société de gymnastique « La Jeanne d'Arc » célébrèrent dimanche la fête de leur patronne.

A 7 h. 30, les membres assistèrent à la messe de communion en l'église Saint-Germain, puis à 11 h. 30 à une messe célébrée aux intentions des membres vivants et défunts de la société, par M. l'Abbé Desruques, Aumônier du groupement. La messe, cette cérémonie qui se termina par un chant à « Jeanne d'Arc », interprété par la Chorale-St-Piat.

Les Funérailles des victimes des bombardements

D'imposantes funérailles ont été faites lundi, à 10 h. 30, aux victimes du bombardement d'une commune du Nord, qui sont MM. Albert Klein, Camille Selose, Alphonse Lauverier.

La levée des corps a été faite par le clergé paroissial, à l'Ecole publique des Filles, rue de la Mairie, où une chapelle avait été édifiée dans l'une des classes.

En tête du char funèbre venaient les porteurs de plaques offertes par les membres de la famille, de l'Harmonie Franco-Belge de Néchin, puis les membres de la Fraternelle des A.C.

Des membres de la Défense Passive et de la Fraternelle des A.C. assuraient l'escorte. Le Conseil Municipal conduit par M. Emile Duez, Maire ; Thieffry et Cattes adjoints, suivait immédiatement le char funèbres, puis les membres de la famille et une foule indescriptible qu'on peut évaluer à plusieurs milliers de personnes.

L'église était trop petite pour contenir cette foule énorme qui avait tenu à témoigner un dernier hommage aux victimes et ses marques de sympathie aux familles éprouvées.

Dans le chœur avaient pris place M. Prants, Secrétaire Général du Nord, le Conseil municipal et de nombreuses personnalités locales.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Emile Duez, Maire, prononça un discours dans lequel il fit l'éloge funèbre des malheureuses victimes, dit combien le Conseil municipal prenait part à la douleur des familles, et adressa un dernier adieu à ceux qui, selon les termes de son discours, sont morts au champ de Travail.

L'important cortège se reforma ensuite pour se diriger vers le cimetière où l'inhumation eut lieu dans une concession offerte par la Municipalité.

☆☆

C'est à l'église du Bourg qu'a eu lieu la cérémonie à laquelle présidait le Cardinal Lienart. Les 22 cercueils étaient placés aux trois prolonges abondamment fleuries. Monsieur le Chanoine Chantry, Doyen de la paroisse, célébra la messe.

Dans l'assistance, nous avons remarqué MM. Darrouy, Préfet Délégué, Bailly, Maire, et toute le Conseil Municipal.

Après l'Evangile, le Cardinal apporta aux familles éprouvées des paroles de réconfort et incita les assistants à la prière.

A l'issue de la cérémonie, le Cardinal donna l'absoute. Ensuite, le cortège se dirigea vers le cimetière où eut lieu l'inhumation.

AVIS AUX SINISTRES

Les sinistrés du récent bombardement peuvent s'adresser, pour toucher un secours, au comité ouvrier de secours immédiat 41, rue Pierre-Motte, à Roubaix. Ils doivent se munir de la carte de sinistré qu'ils réclameront à la mairie, de la carte d'identité et du livret de famille s'il y a lieu.

Les bureaux du C. O. S. I. sont ouverts à Roubaix, de 9 à 12 et de 14 à 19 h., tous les jours.

ROUBAIX

LE DANGER DES ALLUMETTES

Un incendie s'est déclaré hier, vers midi 30, dans le grenier de l'habitation de M. Marcel Pellers, employé, 173, rue Pellart. Un enfant s'étant rendu à l'étage pour y chercher des jouets ne parvint pas, dans l'obscurité, à trouver ce qu'il voulait. Il se servit d'allumettes mais, dans son imprudence, il communiqua le feu à un lot de vêtements et de linge se trouvant à proximité. En attendant l'arrivée des pompiers, les locataires attaquèrent le foyer au moyen de seaux d'eau et les soldats du feu n'eurent plus qu'à compléter l'extinction.

LES OUTILS S'ENVOLENT

Dans l'immeuble portant le n° 29 de la rue du Nouveau Monde, un inconnu a volé une certaine quantité d'outils à Henri Dubois, 56 ans, demeurant 23, rue de Mulhouse, à Croix, qui a déposé une plainte. Enquête en cours.

ETAT CIVIL

Naissances : Danièle Lecompte, 198, rue d'Alger, cour Venackere, 12. — André Sbaw, rue de la Planche Trouée cour Despretz, 94. — Michel Van Roey, 1 bis, rue Pellart. — Daniel Debuf, 86, rue Racine. — Daniel Donterlutinge, 22 boulevard de Metz. — Didier Pottier, 36 Touffiers, 5, rue de Roubaix. — Yvonne Bouquillon, 14, rue du Caire, cour Bonnart, 7.

Publications : André Valyusecle, contremaître chef, dom. à Tourcoing, 228, rue Rouget-de-l'Isle, et Madeleine Debuequoy, couturière, 40 bis, rue Gallant.

Décès : Jean-Baptiste Lelièvre, 79 ans, Saint-Jean, 52. — Céline Grarre, Vve Lefebvre, 79 ans, rue St-Hubert, barcquement 6. — Cécile Prillier, 82 ans, rue de Blanchemaille, 37.

CROIX

Les soupes scolaires continuent. — Le Secours National nous prie de signaler la fermeture momentanée des écoles, les soupes scolaires continueront comme d'habitude aux heures fixées depuis le début ; les parents sont priés d'envoyer leurs enfants aux réfectoires qui sont assignés à chaque école.

Biscuits cassinds. — Les biscuits cassinds pour les enfants des écoles publiques et privées ne seront plus distribués jusqu'à nouvel ordre ; les parents sont priés d'attendre les instructions de l'inspection scolaire que nous leur feront connaître dès que possible.

Etat civil. — **Décès :** Elise Macy, hieux, veuve Havare, 93 ans, rue des Villas 199.

WASQUEHAL

Les cyclistes en défaut. — La police locale a dressé des contraventions à quelques cyclistes circulant en défaut : Armand Lemay, 29 rue Colbert, à Lille ; Sincapipe Emile, 9 rue Jeanne d'Arc, et René Letot, 82 rue Faidherbe à Lille, tous trois pour défaut de plaque métallique d'identité et à Lucien Obelin, 332 rue de Leers, à Wattrelos, pour défaut d'éclairage à cycle.

Avis aux mamans. — Demain mercredi, à 15 h., visite médicale des nourrissons, à l'Ecole Maternelle, rue Delerue, pour les mamans du Centre et du Noir Bonnet.

Etat civil. — Naissances : Besème Philippe, rue de la Gare, 71 ; Destailleur Michel, rue Courbet, 96, né à la maternité ; Evrard Jacqueline, château de la Fontaine, rue d'Hem.

Décès : Moreau Zélie, Vve Thérin, 70 ans, rue A. France, 56

HEM

AU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni sous la présidence de M. Jules Delesalle, maire. Le budget additionnel du Bureau de Bienfaisance, préalablement voté par la Commission administrative est adopté. Le compte administratif de l'exercice 1943 qui présente un excédent de recettes de 800.346 fr. 10 est adopté. Le Conseil vote ensuite le budget additionnel communal qui s'équilibre à la somme de 800.346 fr. 10 dans lequel est comprise un crédit de 25.000 fr. en la veur du pécule du prisonnier. Les employés auxiliaires communaux recevront à partir du 1er janvier 1944 application du nouveau barème annexé à l'arrêté régional du 17 avril 1944. Il est donné connaissance à l'assemblée du dossier concernant l'aménagement sommaire du terrain scolaire, d'éducation physique et sportive destiné aux enfants des écoles. L'acquisition du terrein par expropriation est évaluée à 1.000.000 environ. Le Conseil vote donc un emprunt de 1.000.000 pour faire face à cette dépense.

LYS

Au profit des Prisonniers. — Résultat du Tournoi de boules du dimanche 14 mai : 4e tour : Dubus Simon bat Maquet par 15 points à 7 ; Bailleul Ed bat Dufermont par 15 à 11 ; Charron bat Leconte Louis par 15 à 8 Nys Marcel bat Demeerscheman par 15 à 13 ; Liévin bat Hoormaert par 15 à 6 ; Vandenbosch bat Bilcq Henri par 15 à 6.

Sont convoqués pour le dimanche 21 mai (5e tour) : Boulotre Dellemmes à 15 h. Souris Edouard contre Charron ; Boulotre Gerrard à 14 h. Bailleul contre Dubus Simon ; Boulotre « Foyer Populaire » : Bailleul contre Nys Marcel. Billet blanc : Vandenbosch. Les parties se joueront à 15 points. Prochain tirage dimanche 21 mai, à 19 h., chez veuve Rémy.

Fête des Mères. — La cérémonie de remise des diplômes aux mères décorées de la médaille de la Famille Française qui devait avoir lieu à la salle des fêtes le 21 mai, est reportée à une date ultérieure.

LEERS

Le centenaire de Notre-Dame des Victoires

S.E. LE CARDINAL LIENARD ETAIT PRESENT

Dimanche se sont déroulées dans la paroisse les cérémonies du Centenaire de Notre-Dame des Victoires, qui précédées d'un tridium prêché par M. l'abbé Boussemart, revêtirent un éclat tout particulier et furent rehaussées par la présence de S.E. le cardinal Liénard, qui accompagné de M. le vicaire général Bouchendomme, prit place dans le chœur de l'église, entouré du clergé paroissial, durant la cérémonie de l'après-midi.

La matinée du dimanche, la grand'messe solennelle fut célébrée par M. l'abbé Schmitt. Cette messe, célébrée à l'occasion de la fête Jeanne d'Arc, dont la solennité coïncidait avec celles précitées, au cours de laquelle M. l'abbé Boussemart fit le panégyrique de la sainte.

L'après-midi, à 16 h., eurent lieu les cérémonies du centenaire. S.E. le cardinal Liénard arriva au presbytère d'où il fut conduit processionnellement jusqu'à l'église.

A son entrée dans le sanctuaire, la chorale paroissiale entonna avec sûreté un hymne de circonstance, tandis que Son Eminence prenait place dans le chœur de l'église. Aussitôt commença la cérémonie M. l'abbé Boussemart monta en chaire et décrivit l'œuvre de Notre-Dame des Victoires. S.E. lui succéda et s'adressant paternellement aux fidèles, il se dit très heureux de l'invitation qui lui avait été faite et de se trouver parmi les paroissiens de Leers. Il fit allusion aux circonstances troublées que nous traversons et déplora avec tristesse les nombreux deuils et malheurs accablant tant de familles.

Un salut solennel clôtura cette belle fête. Son Eminence remit à Mlle Angèle Nys, le diplôme de la médaille du Mérite diocésain.

Le cortège se reforma ensuite et se dirigea vers le presbytère au milieu d'une foule innombrable. Une réception eut lieu ensuite au presbytère, à laquelle assistaient en outre du clergé paroissial et du conseil paroissial, M. Thiéfry, adjoint représentant M. le Maire, M. Vervaert, commissaire de police, M. Desmet, du Secours National, et plusieurs notabilités locales.

Avant son départ, S.E. tint à aller saluer la dépouille mortelle des victimes du bombardement.

LE MATCH DE FOOTBALL AU PROFIT DES REFUGIES

Nous avons relaté précédemment le succès remporté par le match de football organisé au profit des réfugiés dans la commune. Ce match a permis de recueillir la belle recette de 4.728 fr.

Cette recette étant destinée à être distribuée aux réfugiés nécessiteux, ces derniers sont priés de se faire inscrire chez M. Albert Keunebrock, 19, rue de Lys, jusqu'au 16 mai courant au plus tard.

Les comités organisateurs des quartiers « Mottelette et Fabrique » adressent leurs plus vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué d'une façon ou d'une autre au succès signalé et qui ont montré un cœur généreux en faveur des déshérités.

Etat Civil. — **Décès :** Elise Lefebvre, veuve Boussemart, 85 ans, rue Joseph Leroy, 13.

COMINES

Pétrole et alcool. — Mardi 16, de 8 h. 30 à 12 h., de 14 h. à 17 h. 30, distribution des bons de pétrole aux foyers n'ayant ni gaz ni électricité : distribution des bons d'alcool : 1, aux enfants âgés de moins de 2 ans ; 2, à tous les foyers sans gaz ; 3, aux malades contre remise du certificat médical.

MARCQ-EN-BARŒUL

DISTRIBUTION DE POMMES DE TERRE AUX ENFANTS DE PRISONNIERS

Les cultivateurs sollicités par l'Amicale des Prisonniers ont fait don d'une certaine quantité de pommes de terre.

La distribution sera faite par le Groupement de l'Union des Femmes de Prisonniers, le mercredi 17 mai, à l'hôtel de ville, de 14 à 17 h., au vestiaire de l'Amicale des Prisonniers.

Se munir de la carte du colis et d'emballage.

Avis aux automobilistes. — Les bons de carburant pour camions et tourismes sont à la disposition des intéressés, à la mairie (guichet II), jusqu'au 25 mai. Se munir du carnet de bord et du permis de circuler.

ASCQ

INAUGURATION DE LA SUCCURSALE DE LA CAISSE D'EPARGNE

La succursale de la Caisse d'épargne de Roubaix, nouvellement créée à Ascq, sera inaugurée le dimanche 21 mai, à la mairie. La Commission administrative de la Caisse d'épargne de Roubaix assistera à cette manifestation qui aura lieu à 6 h. 45 ; la première séance d'opérations commencera à 9 h. le même jour.

Les Sports à Roubaix-Tourcoing

FOOTBALL

STADE ROUBAISIEN BAT S.R. WASQUEHAL PAR 1 A 0

La journée du bienfaisance organisée dimanche après-midi sur le stade municipal de la rue Delerue par les Sports Réunis de Wasquehal avec le concours du Stade Roubaisien au profit d'un joueur mortellement blessé n'a pas connu le succès populaire escompté des organisateurs.

Les absents eurent tort car les deux rencontres de cette journée furent disputées avec entrain par les équipes en présence.

L'équipe 1B du Stade Roubaisien battit l'équipe II de Wasquehal par 4 buts à 1. La rencontre des équipes fanions des deux mêmes clubs fut agréable à suivre et jouée scientifiquement par les deux formations et le seul but de ce match fut marqué par Crispin aux un mauvais bloqué du gardien local.

Les deux équipes sont à féliciter pour leur esprit sportif.

BOXE

Académie des Sports de Roubaix. — Jeudi prochain (Ascension), de 9 h. 30 à midi, entraînement exceptionnel pour ceux qui boxent dimanche à Roubaix.

**CYCLISME